

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 :

Le concours TOURISM LEADERS AWARDS est organisé par l'agence de publicité Markédia SARL RC : B244752007 dont le siège est situé 20, rue Tabriz, 2037 Ennasr 1 Ariana Tunis.

Le concours est gratuit et est destiné à faire de la publicité aux personnes physiques dans un secteur professionnel précis qu'est le tourisme sur son site d'informations

www.destinationtunisie.info.

Article 2 :

TOURISM LEADERS AWARDS a été programmé pour la date du 21 juin 2019 à l'espace des congrès Tunis Arena, boulevard principal Les Berges du Lac Tunis. Cependant, la société organisatrice se réserve le droit de modifier le lieu en cas de nécessité. Elle en informerait alors les participants sans être tenue pour responsable des conséquences pouvant découler du changement de lieu.

Article 3 :

Le concours TOURISM LEADERS AWARDS est destiné à récompenser 16 professionnels du tourisme et du voyage selon les catégories énumérées sur la page d'accueil du présent site web. Les participants doivent impérativement s'inscrire sur le site www.tourismawards.tn et remplir le formulaire y figurant avec le plus grand soin.

Article 4 :

S'agissant d'un concours privé sans aucune contre-partie financière de la part des participants, le jury sera souverain dans ses décisions. Aucune contestation de la part des candidats ne pourra être acceptée pour quelque motif que ce soit à l'issue de l'événement.

Article 5 :

Les organisateurs et les membres du jury s'engagent à ne demander aucune rémunération ni aux vainqueurs, ni aux finalistes sélectionnés. Les documents reçus (CV et descriptifs) seront traités de manière confidentielle puis détruits après la cérémonie.

Article 6 :

Les finalistes et/ou vainqueurs ne peuvent en aucun cas prétendre à une rémunération financière ou autre dans le cadre du TOURISM LEADERS AWARDS.

Article 7 :

Les vainqueurs s'engagent à respecter l'appellation exacte du trophée qui leur a été attribué sans aucune déformation. En cas de fausse exploitation du trophée ou de détournement de sa vocation première via les médias ou les réseaux sociaux, les organisateurs se réservent le droit de déchoir le récipiendaire de son titre et d'en informer l'opinion publique.

Article 8 :

Les candidats se doivent impérativement de poster leur photo ou portrait en même temps que leur candidature. L'absence de photographie est éliminatoire.

Article 9 :

L'enregistrement au concours ne constitue en aucun cas une garantie de qualification ou de sélection. La société organisatrice ne pourra être tenue pour responsable de la non réception d'une candidature non parvenue pour quelque motif que ce soit.

Article 10 :

La société organisatrice se réserve pleinement le droit de procéder aux éventuels ajustements qu'elle jugerait nécessaires en réduisant le nombre de trophées, en les modifiant ou en les supprimant lors de la soirée finale.

De même qu'elle se réserve le droit de reporter ou d'annuler l'événement TOURISM LEADERS AWARDS si le nombre de participants est jugé insuffisant ou en cas de force majeure.

Article 11 :

Conformément à la loi sur la propriété intellectuelle, le concept et l'appellation TOURISM LEADERS AWARDS ont été déposés à l'INNORPI et sont la propriété exclusive de la société Markédia SARL. La reproduction de tout ou partie des éléments de ce concours sont strictement interdits.

Article 12 :

Les participants, finalistes et/ou gagnants au TOURISM LEADERS AWARDS autorisent Markédia SARL ainsi que l'ensemble de ses partenaires à l'occasion de toute campagne publicitaire ou promotionnelle, à citer leur nom et à reproduire leur image sans qu'ils ne puissent prétendre à une quelconque rémunération.

Article 13:

Chaque candidat ou candidate devant cocher la case « J'accepte les conditions du concours » stipule qu'il a pris connaissance des différents articles du présent règlement et ne peut donc en aucun cas prétendre n'avoir pas été informé d'un ou de plusieurs points du TOURISM LEADERS AWARDS.

Le présent règlement a été déposé à l'étude de Maître Chaker Sebri.

Contact :

Pour plus d'informations sur les TOURISM LEADERS AWARDS, vous pouvez nous joindre par email à l'adresse suivante : dt@markedia.com.tn ou par téléphone au 70 820 333.